

École F. Mitterrand - Conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

1- tour de table de présentation

présentation rapide du rôle du RASED et des missions du DDEN.

2- Présentation du rôle du conseil d'école et des parents délégués.

Le rôle du conseil d'école: Le conseil d'école est une instance officielle de l'éducation nationale. Il donne lieu à un procès verbal qui est envoyé à l'Inspection.

Les attributions du CE: il vote le règlement intérieur. Il adopte le projet d'école ; Il donne des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire : besoins éducatifs particuliers des élèves, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants. Il donne un avis sur l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles. Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire. Il peut être consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Une information peut être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers, et sur l'organisation des aides spécialisées.

Les parents élus représentent les parents et les familles. Ils doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Avant le conseil, ils peuvent prendre contact avec les parents. De même, ils peuvent suggérer des points d'ordre du jour. Si ces points relèvent des compétences du CE et qu'ils ne sont pas traités dans les points déjà annoncés, ils pourront être ajoutés. Aucune situation particulière autour d'un enfant ne peut être traitée en CE.

Pendant la réunion, la directrice (qui préside) donne la parole aux membres selon l'ordre du jour établi sur la convocation. Les parents élus peuvent intervenir chaque fois qu'ils pensent pouvoir apporter des éléments d'information utiles à l'ensemble des membres du conseil.

Après le conseil, les délégués peuvent communiquer sur les débats de l'instance, toutefois, doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

Possibilité d'une boîte mail institutionnelle : la demande est en cours de traitement auprès des services de l'académie.

Le trombinoscope des parents élus sera affiché sur les nouveaux tableaux d'affichage commandés.

3- Le règlement intérieur de l'école F. Mitterrand

Présentation du règlement intérieur. Celui-ci se base sur le règlement départemental type.

Explication de l'ajout de la précision sur l'interdiction des montres connectées au même titre que le téléphone portable.

Le RI est voté à l'unanimité et sera distribué à la rentrée.

4- Bilan de Rentrée

Nouvelle rentrée sous protocole sanitaire. Le protocole fonctionne en 4 niveaux, la seule variable est la possibilité de brassage. Pour le moment nous sommes en niveau socle. Distribution d'un récapitulatif des 4 niveaux.

Evolution de l'équipe en cette rentrée 2022. La rentrée s'est faite avec une classe en moins ce qui a entraîné le départ de Mme Nicolas et une réorganisation des classes quelques jours après la rentrée.

Il y a 143 élèves inscrits à ce jour.

Généralisation du protocole Phare, programme de lutte contre le HARcèlement à l'école. Ce programme a déjà été mobilisé l'année passée chez les actuels CE2. Présentation du diaporama institutionnel.

Éducation à la sexualité : le Bulletin Officiel demande de mettre ce sujet à l'ordre du jour des conseils d'école. En primaire, cet enseignement est à la charge des professeurs des écoles. Tout au long de la scolarité, cela est abordé par des thèmes liés à la connaissance de soi et de l'autre, la notion de respect de l'intimité, du consentement, l'égalité garçon-fille, de la reproduction. Au final, cela est vu tantôt par des notions du vivre ensemble/EMC ou de sciences.

Une séance sera proposée au deuxième trimestre pour les CM1-CM2 sur la question des règles.

5- Activités pédagogiques et projets

L'école a obtenu la labellisation « Aire Marine éducative ». Ce projet reste porté par le cycle 3. Ce projet se fait avec de multiples partenaires : la mairie (qui nous « confie » la plage de l'Ancre An Or), Océanopolis continuera à nous accompagner pour le volet scientifique.

L'idée est de se concentrer cette année sur un des éléments de la qualité de l'eau, à savoir les déchets, en particulier les plastiques, qui ont un impact fort sur les océans.

Ainsi, nous complétons ce travail avec une implication de l'école dans le projet PPP (Prevent Plastic Pollution), projet européen pour prévenir la pollution plastique, porté par océanopolis et Ifremer.

Les plus jeunes ne seront pas en reste, car au travers d'une action CCPI, les maternelles et CP-CE2 de Sylvie Le Goff vont observer la faune, en particulier les oiseaux dans la ria du Conquet.

Les CE1-CE2, CE2-CM1, CE2-CM1-CM2 travailleront sur le cycle de l'eau.

L'école continue aussi à développer ses chorales. Un spectacle est prévu à l'Arcadie le 31 mars prochain. Les maternelles bénéficieront d'une action CCPI autour de la musique à compter de janvier.

30 ans de l'école : L'école fêtera ses 30 ans l'année prochaine. Une journée de fête est prévue le 13 mai, avec une « école ouverte » le matin. Le reste du programme reste à définir.

Voyage scolaire : un voyage de 4 nuits et 3 jours est prévu du 7 au 10 mars à Plouneour-Trez. Il réunira tous les CE2, les CM1 et les CM2. Une réunion d'information a eu lieu le mardi 18 octobre.

6- Sécurité

Un exercice incendie s'est déroulé fin septembre.

Dans le contexte de vigipirate, il est important de créer des réflexes sans pour autant créer de l'anxiété. C'est l'objectif des exercices PPMS qui peuvent être de deux sortes: risque majeurs (confinement) et Attentat-intrusion (confinement ou fuite selon le contexte). Un exercice intrusion-confinement a eu lieu le 10 octobre. Un autre exercice, plus porté sur les risques naturels aura lieu avant les vacances de printemps. Lors de la mise à jour du PPMS, nous avons à nouveau constaté la nécessité de mettre en place un portail du côté de la médiathèque pour faciliter la fuite si besoin. Cela avait été évoqué au 1^{er} conseil d'école de l'année dernière. La mairie devait en vérifier la faisabilité.

7- Questions des parents

a) La mairie avait annoncé la diffusion à la rentrée à tous les parents d'un document reprenant les règles de fonctionnement du périscolaire (tarifs, délais de réservation, conditions d'annulation...) : ce document a-t-il été réalisé ?

→ Ce document n'a pas été réalisé et ne sera pas réalisé car le logiciel 3D-ouest propose toutes les infos sur le portail. Le logiciel s'améliore car nous étions « bêta-testeur » de la nouvelle version. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les difficultés à la mairie. Un rdv avec la personne qui gère le développement du logiciel est prévu après les vacances de la Toussaint. Les parents indiquent que les tarifs ne sont pas à jour sur le site et que différentes infos sont manquantes sur le portail.

b) Il avait été indiqué que les horaires limites de réservation seraient décalés (horaire limite plus tardif souhaité par les familles) : cela ne semble toujours pas effectif ?

→ décalé à 20h, juste pour la garderie. Ce n'est pas encore possible pour la cantine. Mme Laot va voir cela.

c) Travaux annoncé à partir de la Toussaint 2022 : pouvons-nous avoir plus d'informations sur les travaux prévus, le calendrier ... ?

→ diagnostique du bâtiment fait. On attend le programme des travaux. 2 ans de travaux prévus rien que pour l'acoustique et l'énergétique. La gestion des travaux sur les deux écoles n'est pas encore défini mais ne saurait tarder.

d) Amélioration des espaces extérieurs : beaucoup d'espaces goudronnés, peu de verdure, manque d'ombre et de zones de jeu... Quelles solutions possibles ?

→ Arbres « en commande » par le plan arbre du conseil départemental (5 essences), mise en place d'une tonnelle envisagée au printemps prochain.

e) L'aspect extérieur de l'école est triste : pour l'anniversaire de l'école, pourrions-nous envisager de colorer les murs ?

→ panneaux de bois commandés pour les fresques. Nom de l'école plus grand, c'est en préparation mais pas commandé.

f) Toujours un gros problème d'intimité dans les toilettes des petits... Quelle solution ? Solution de demi-murs envisagée pour isoler les enfants. Les parents rappellent l'existence d'un site du ministère avec des préconisations sur le bâti scolaire.

g) A la cantine, toujours pas de serviettes pour les maternelles... Quelles solutions ?

→ la mairie a vu des petits meubles qui ne prennent pas de place. Fourniture et lavage des serviettes à la charge des familles ? Problème qui est évoqué à chaque conseil depuis plusieurs années selon les parents. En attente de l'arrivée du meuble, peut-on fournir des serviettes papiers aux enfants ?

h) Pourriez-vous préciser aux parents les règles liées à la sectorisation et aux dérogations possibles ?

→ Renvoi au courrier reçu par l'APE. Les parents demandent si la carte est fixée ou modifiable. Selon la mairie la sectorisation date d'une dizaine d'année et n'a pas été revue depuis. Les parents insistent sur une demande de révision sur le secteur de Anter-Hent et Tréompan. Le DDEN demande une révision aussi pour préserver l'intégrité des deux écoles publiques de la commune.

i) Question sur le fonctionnement de la médiathèque. Visiblement le fait que nous ne puissions pas "visiter" les animations de la médiathèque avec nos classes, que les enfants ne puissent plus emprunter de livres avec la classe et le fait que nous ne puissions pas préparer nos visites en amont avec eux est une décision de la mairie. Est-ce qu'on peut savoir ce qui a motivé ces choix ?

→ Selon la mairie, ce qui limite le prêt, c'est la difficulté à récupérer les livres par la

médiathèque, plus un fond insuffisant pour permettre le prêt à tous les enfants des écoles. Ce qui est dommage pour l'école, c'est que le temps d'animation exclu l'enseignante qui doit aller « choisir » ses livres. On ne peut pas non plus aller aux animations/expositions de la médiathèque. Il serait pertinent d'avoir une idée de la programmation des animations proposées par la médiathèque afin d'anticiper et exploiter pédagogiquement au mieux. La mairie va faire le point avec les personnels de la médiathèque.

Question du DDEN sur les consignes de sobriété énergétique : une note va être distribuée aux services avec des préconisations.

--

Levée de séance à 20h00

La présidente de séance :

S. Manuel